



# LA GAZETTE

## Projet panneaux solaires

**Chers Chanatois, chères Chanatoises,**

La Commune propose de monter un groupe de travail afin de se positionner en tant que facilitateur et animateur sur une opération collective visant à l'équipement de ses administrés en énergie solaire.

En effet, le sujet de l'énergie pose question par son coût et sa disponibilité future.

La capacité de produire en local va devenir un axe stratégique indispensable dans le fonctionnement de nos territoires et de nos modes de vie futurs. Sans viser l'autonomie complète, limiter la dépendance aux fluctuations géopolitiques que nous ne maîtrisons pas doit devenir un enjeu majeur.

Dans ce cadre, vos élus se mobilisent afin d'envisager cette transition. La municipalité a elle-même déjà participé à un groupement d'achat. Celui-ci permettra à terme de produire 51 Kilowatt crête. Equiper les toitures des bâtiments communaux est un premier pas. Equiper les toitures des habitations en est un second.

En effet, tous les foyers vont être confrontés à l'augmentation du coût de l'énergie. Les coûts liés à la production d'électricité sont incertains et l'immobilisme est un pari d'avenir trop risqué.

C'est dans cet élan que nous proposons de vous accompagner dans l'installation d'équipement solaire. Aujourd'hui, il est compliqué d'installer du solaire sans connaissances : quelles aides ? quelles entreprises ? quels panneaux installer ? quelles démarches administratives ? etc.

Collectivement nous sommes plus forts, c'est donc ensemble que nous vous proposons de répondre à ces questions. Nous pourrions nous appuyer sur le travail déjà effectué par l'Aduhme qui a monté le projet Solaire Dôme. Plus nous serons nombreux, plus les prix d'achat seront intéressants et plus les démarches administratives seront simplifiées.

Concrètement, nous proposons dans un premier temps de faire un recensement des foyers qui seraient potentiellement intéressés par la démarche. Ainsi, si vous avez un souhait futur d'installation, une hésitation, ou même des curiosités sur le sujet, faites-vous connaître en mairie.

Pour cela merci d'envoyer un mail avec votre nom prénom et adresse avant le 20 février 2023 à : [mairie.services@chanatlamouteyre.fr](mailto:mairie.services@chanatlamouteyre.fr) ou bien contacter la mairie lors des horaires d'ouverture.

Votre inscription n'a pas vocation d'engagement mais plutôt de recherche d'opportunité.

Une fois le recensement fait, nous monterons un groupe de travail afin d'établir des fiches de diagnostic qui nous permettront d'évaluer les possibilités de chaque toiture et de monter un projet collectif. Pour être viable, l'opération doit compter un minimum de 15 toitures. Nous devons choisir collectivement la transformation de nos ressources.

Salutations

**Le Maire, Nicolas BEAURE et l'Adjoint au Maire Corentin LEBOUQUIN**

**Vœux du Maire** 

27 janvier 2023 à 20h00 à la salle de la Salesses

**Les Z'amis du Four le rallument**

Dimanche 8 janvier à la salle du four à 8h00



## Interview du mois : Centre des Sapeurs-Pompiers avec le Lieutenant Pascal SIMOES

### Pascal, pouvez-vous me présenter votre équipe ainsi que vos véhicules à disposition ?

L'équipe du centre des Sapeurs-pompiers de Chantat se compose de 14 pompiers, un officier, trois sous-officiers et dix hommes de rang. Nous sommes tous des pompiers volontaires avec une activité en parallèle. Nous possédons 3 véhicules pour nos interventions, le premier est un camion-citerne utilisé pour les feux de forêt, le deuxième sert aux interventions diverses et le troisième est un 4x4 que nous utilisons quand nous sommes en renfort sur Orcines, avec bien sûr dans chaque engin le matériel médical nécessaire.



### Quel est votre secteur d'intervention ? Expliquez-nous votre quotidien à la caserne.

Nous intervenons sur les Communes de Chantat-la-Mouteyre, Argnat, Egaules, une partie de Sayat et en renfort sur Orcines. Quand il s'agit d'un feu de végétaux ou de forêt nous pouvons être appelés sur tout le département du Puy-de-Dôme. Nous effectuons 65 à 70 interventions par an et 85-90% du temps, c'est pour du secours à personnes, aussi bien la journée que la nuit lors de nos astreintes. Tout le système de réception des interventions est informatisé, ainsi que le choix de l'appel des pompiers. Le choix n'est pas aléatoire, il est ciblé selon le besoin demandé sur l'intervention (conducteur, pompier spécialisé en feux de forêt, ...)

Le reste de notre temps, nous effectuons des manœuvres pour être à jour dans nos formations et pouvoir être opérationnel sur le terrain, 36 heures sont obligatoires mais nous en effectuons plus. Tout se fait sur notre secteur d'intervention (le vendredi soir ou le dimanche matin) sauf quand les manœuvres sont de plus grandes ampleurs. Nous travaillons à ce moment-là avec Clermont-Ferrand, Chamalières, Ceyrat, Orcines, Châteaugay, Cébazat, Gerzat et Blanzat.

Nous avons également des temps de formation. Pour devenir pompier, deux formations de base sont obligatoires, une de secourisme et une autre sur les incendies. Nous pouvons ensuite en passer de nouvelles pour nous spécialiser, par exemple dans les feux de forêt.

### Quel est le processus pour devenir pompier ?

Pour devenir pompier volontaire, il faut avoir au minimum 16 ans et habiter sur le secteur d'intervention. Ensuite il faut se présenter à la caserne ou me contacter.

Un dossier est déposé, s'en suivent un ou deux entretiens, des épreuves de sport, une visite médicale et un passage en commission (vérification du casier judiciaire). Si tous les voyants sont au vert, le dossier est validé, cela peut mettre 6 à 8 mois à partir du premier entretien. Il est possible et même conseillé de venir voir les manœuvres avant la validation du dossier, cela permet une meilleure intégration dans l'équipe.

**Nous sommes en recherche active de nouveaux volontaires ! Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 06 87 94 68 77.**



# Bonnes fêtes de fin d'année 2022 !